



12, rue du 14 Juillet - BP 691

97336 Cayenne Cedex

Tél. : 05 94 28 79 43

Fax : 05 94 28 79 44

OLT : olt.crpvguyane@gmail.com

E-mail : crpvguyane@gmail.com

reseau.crpvguyane@gmail.com

secretariat.crpvguyane@gmail.com

Site : <http://www.crpv-guyane.org>

AGENDA

22 septembre 2010, 3ème journée du refus de l'échec scolaire, France métropolitaine et DOM 'La souffrance à l'école'.

25 septembre 2010 à Saint-Georges de l'Oyapock 'Journée Sports, Bien-être et Santé'.

Les 29-30 novembre et 1er décembre 2010 à Lyon 'Le devenir des politiques de lutte contre les exclusions éducatives'.

8 et 9 octobre 2010, colloque national à Rémire-Montjoly 'Aménager la Guyane'.

PRATIQUE

Le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes ouvre une page consacrée au décrochage scolaire dans la base documentaire du site I-ville

[http://
decrochage.i.ville.gouv.fr/](http://decrochage.i.ville.gouv.fr/)

A NOTER

Arrivée de Monsieur **Philippe LOOS**, directeur de Cabinet du Préfet de Guyane.

Contact : 05 94 39 45 05.

Lancement du portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle, dédié aux enseignants

[http://
www.education.arts.culture.fr/](http://www.education.arts.culture.fr/)

N°35 - Septembre 2010

GUYANE COHESION

La lettre d'information du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane

DES NOUVELLES DU RESEAU

Nouvelle direction

Arrivée de Monsieur **Denis SOUILLARD** à la direction du Centre de ressources Politique de la ville de Guyane depuis le 1er septembre 2010 :

Denis SOUILLARD
12, rue du 14 juillet.
BP : 691.
97336, Cayenne cedex.
E-mail : crpvguyane@gmail.com
Tél. : 05 94 28 79 43.
Fax : 05 94 28 79 44.
Mobile : 06 94 92 98 99.

TVA réduit à 5,5% pour l'accession à la propriété en zone ANRU.

L'article 28 de la loi portant Engagement National pour le Logement du 13 juillet 2006 permet de bénéficier d'une TVA à taux réduit (5,5 %) pour les opérations d'accession à la propriété dans les « zones ANRU ». Les quartiers ayant fait l'objet d'une signature effective d'une convention pluriannuelle avec l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU) pourront en bénéficier.

Certains critères sont cependant à respecter (lire les instructions fiscales). En Guyane, trois conventions pluriannuelles ont été signées sur les quartiers suivants :

- Cayenne : Village Chinois, Quartiers Sud.
- Kourou : Centre Bourg, Cité Stade, Saramaca.
- Matoury : Coppaya.

La date limite de dépôt de la demande de permis de construire pour bénéficier du taux de TVA à 5,5% court jusqu'au 31 décembre 2015 pour les trois communes.

Pour consulter les instructions fiscales et la liste des quartiers éligibles : <http://www.anru.fr/-TVA-a-taux-reduit-5-5-pour-l-.html>

A consulter au centre de ressources

La gestion urbaine de proximité : une ambition et une pratique au service des habitants des quartiers. Rencontre du SG CIV du 17 décembre 2009.

L'observation locale en santé. Du diagnostic au pilotage de la Politique publique de santé. Journée d'étude organisée par l'association nationale des villes pour le développement de la santé publique.

Sept questions majeures sur la délinquance des mineurs. Colloques, Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

Formation pilote à la prévention et au traitement des toxicomanies pour élus et acteurs locaux de petites et moyennes villes. Forum Français pour la Sécurité Urbaine.



Villes Vie Vacances 2010

L'association Deuxième Chance a clôturé l'opération *Villes Vie Vacances* (VVV) le 27 août dernier, à la maison de quartier de la Cité Brutus. Quinze enfants des quartiers prioritaires de Cayenne ont pu bénéficier de l'opération VVV auprès de cette association, durant les mois de juillet et août.



Le thème de cette année fut le Cinéma. En 2008, l'association avait choisi la sécurité routière et la création d'un livre de contes en 2009. Les courts-métrages réalisés par les enfants cette année ont été projetés dans la maison de quartier.

Les enfants ont participé à des ateliers de scénario, de story-board, de théâtre ou de techniques de montage vidéo, pour la réalisation de leur propre court-métrage, sur la thématique de la protection de l'environnement. Quatre animateurs ont assisté les enfants pour les aider à écrire leur scénario, tout droit sorti de l'imagination débordante des enfants. « *Le plus difficile a été de faire le tri parmi toutes les nombreuses idées des enfants* », déclare l'une des animatrices. Les enfants ont aussi joué les comédiens grâce à l'initiation au théâtre. Les animateurs se sont chargés de la mise en scène et du montage vidéo.

Le premier court-métrage « *Pollution impossible* » met en scène un machiavélique docteur, alias 'Docteur Détritus' qui crée une potion chimique pour transformer un homme en poubelle humaine géante, semant la terreur et les ordures dans le quartier. Une habitante le met hors d'état de nuire, quand tous les habitants ont pris la fuite, grâce à des produits ménagers en spray, en guise d'arme infaillible face à la pollution.

Le deuxième court-métrage intitulé « *Karfarman* » met en scène une fois de plus le 'Docteur Détritus' face au héros du court-métrage. Cette fois-ci, le 'Docteur Détritus' s'attaque à tous les habitants du quartier en les transformant en zombie. « *Karfarman* » un homme déguisé en super héros ressemblant de très près à un cafard, sauve les habitants du terrible 'Docteur Détritus'. Des scènes de combats burlesques mettant en péril le terrible docteur ont fait hurler de rire les parents.



Pour accompagner leur découverte du cinéma, les enfants ont eu droit à des sorties au cinéma de Cayenne et de Kourou. « *Le cinéma a passionné les enfants* » d'après la présidente de l'association. D'ailleurs, aucune absence n'a été déplorée durant les deux mois de l'opération. Pour féliciter les enfants, l'association a offert à chaque enfant un diplôme 'VVV 2010' avec pour mention, l'enfant le plus drôle, le plus solidaire, le plus bout en train, etc. Chaque enfant est reparti avec son court-métrage et un tee-shirt customisé 'VVV 2010'.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel épisode de Villes Vie Vacances en Guyane...

Contact : Association Deuxième Chance.
9 Rue Lieutenant Becker.
97300 Cayenne.
Tél/fax : 05 94 39 09 56

Au sujet du dispositif VVV

Les opérations Ville vie vacances (VVV) permettent à des pré-adolescent(e)s et adolescent(e)s en difficulté, de bénéficier d'un accès à des activités de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les différentes périodes de vacances scolaires. Ville vie vacances est un dispositif intégré de prévention de la délinquance s'adressant à des jeunes dont les conditions de vie produisent du danger pour eux-mêmes et qui peuvent être en situation de rupture et de conflits avec leur environnement. Il contribue également aux politiques d'insertion sociale des jeunes et de lutte contre l'exclusion.
L'Acisé.fr

OFFRE DE FORMATION

Préparation au concours d'Auxiliaire puéricultrice

Du 4 octobre 2010 au 18 avril 2011.

270 heures de formation : Français, Maths, Culture générale, Biologie, Tests logiques, Devoirs sur table.

8 places

1650 euros pour la session de formation, dont 100 euros de frais d'inscription.

Organismes de formation : Agence départementale d'insertion Pôle emploi, Mission locale régionale de Guyane, l'AGEFIPH, l'APADAG.

Préparation au concours d'Infirmière

1^{ère} session du 13 septembre au 23 décembre 2010.
2^{ème} session du 03 janvier au 08 avril 2011.

Environ 300 heures de formation : Français, Maths, Culture générale, Biologie, Tests logiques, Devoirs sur table.

10 places

1100 euros par session, dont 100 euros de frais d'inscription.

Organismes de formation : Agence départementale d'insertion Pôle emploi, Mission locale régionale de Guyane, l'AGEFIPH, l'APADAG.



Centre de formation Association Deuxième Chance
21, rue les zagrinettes, Cité des Manguiers 97300
Cayenne. Tél. : 05 94 39 09 56 - 05 94 27 23 18

Avis et recommandations du Conseil National des Villes pour le futur Contrat urbain de cohésion sociale



Suite à la saisine du 17 juin dernier, de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, le Conseil National des Villes (CNV) a rendu ses premiers avis et recommandations, sur l'expérimentation sous forme d'avenants à une cinquantaine de contrats urbains de cohésion sociale pour 2011 et sur la « Péréquation et finances locales ». Plusieurs demandes d'avis avec échéance sont formulées par la Secrétaire d'Etat afin de préparer la future contractualisation du CUCS. Quelques éléments à retenir de ces avis :

- Le CNV déplore des délais de réponses trop courts. Il souhaite « avoir connaissance des critères de choix des sites pour émettre un avis circonstancié ».
- Le CNV souligne que la mobilisation du droit commun ne doit pas être le seul objet de l'expérimentation des CUCS.
- Le CNV propose une expérimentation d'une durée de 3 ans, jusqu'aux prochaines élections municipales.
- Le CNV propose de rétablir les fonds locaux de péréquation sur la base des ressources fiscales de remplacement de la taxe professionnelle.

Lire la lettre de saisine de Fadela AMARA <http://www.ville.gouv.fr/?L-actualite-du-Conseil-national>

Lire les avis : <http://www.ville.gouv.fr/?Avis-et-recommandations>

Le dispositif expérimental des nouveaux rythmes scolaires

7.000 élèves entameront à la rentrée scolaire 2010-2011 un nouveau rythme scolaire, centré sur l'étude le matin et le sport l'après-midi. 124 lycées et collèges testeront ce nouvel emploi du temps durant trois ans. Cette expérimentation du ministère de l'Education Nationale « Cours le matin, sports l'après-midi » a pour but de :

- Développer le goût de l'effort, le respect des règles et favoriser l'apprentissage de l'esprit d'équipe chez les élèves.
- Prévenir la violence à l'école et lutter contre l'absentéisme.
- Aménager le temps scolaire pour la réussite et la santé des élèves.
- Valoriser les acquis des élèves.

83 collèges et 41 lycées répartis en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer seront concernés par l'expérimentation. Le lycée Jean VILAR de Meaux teste depuis janvier 2010 ce nouveau rythme scolaire. Les familles trouvent les enfants beaucoup plus détendus le soir et les enseignants observent une hausse « en qualité de vie dans la classe » et une meilleure concentration des élèves. L'expérimentation donnera lieu à une évaluation afin d'en tirer les conclusions pour une possible généralisation au système éducatif français.

Le SG - CIPD diffuse un livret destiné aux maires

Le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance diffuse un livret regroupant une série de fiches sur les pouvoirs du maire en matière de prévention de la délinquance. Le ministère le présente comme étant un « complément pratique » du plan national de prévention de la délinquance, effectif depuis le 1er janvier 2010. Les fiches pratiques concernant uniquement la loi du 5 mars 2007 et le plan gouvernemental, doivent apporter des réponses claires et simples aux questionnements des élus et des acteurs de la prévention de la délinquance. Le livret comporte les éléments suivants :

- Stratégies territoriales de prévention de la délinquance.
- L'information du Maire sur l'absentéisme scolaire.
- Conseil pour les droits et devoirs des familles (schéma relatif aux procédures et étapes d'un CDDF).
- Le rappel à l'ordre par le Maire.

Le partage de l'information :

- Présentation de la charte déontologique.
- La Charte déontologique type.
- L'avis favorable de la Commission « Ethique et Déontologie » du Conseil Supérieur du Travail Social.
- Circulaire interministérielle du 9 mai 2007 pour l'application de l'article 8 de la loi du 5 mars 2007.

Les moyens financiers :

- Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD).

Appel à projets jusqu'au 5 novembre 2010.

Favoriser le parcours des jeunes vers l'autonomie par les pratiques artistiques et culturelles

« Le Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives lance le 8 juillet 2010 un nouvel appel à projets pour identifier des expérimentations favorisant l'autonomie des jeunes par la culture. Les projets soutenus contribueront à mettre en évidence le rôle des pratiques artistiques et culturelles des jeunes comme levier de construction de leur projet personnel et professionnel. »

Télécharger l'appel à projets et le dossier de candidature : http://www.experimentationsociale.fr/spip.php?page=articles-liste&id_rubrique=3